



**Procès-verbal**  
**Rencontre extraordinaire du conseil d'établissement**  
**Le 17 janvier 2023**  
**De 18h30 à 20h30**  
**Rencontre virtuelle sur TEAMS**

**Présences**

**Direction** : Nadine Leduc, directrice

**Enseignant.e.s** : Marie-France De Montigny, Mourida Zarraa, Angélique Gauthier, Isabelle Déry

**Parents** : Marilaine Bolduc-Jacob, Geneviève Tringali, Jacinthe Leblanc, Nadia Outamant Jeniani, Hortense Chopart, Isabelle Fumas

**Personnel de soutien/professionnel** : Benoit Girard

**Élève** : Maëllie Maltais

**Membres de la communauté** : Hasan Parvez Hang

**Absence** : Marie-Grâce Hoho (membre de la communauté), Stéphanie Bourque (personnel professionnel), Hugo Rivest (enseignant), Louis-Philippe Grégoire (enseignant), Loïc Lemieux (élève), Mathieu Chiasson (parent), Thuy Phuong La (parent), Assia Meloua-Benzaba (parent)

**Invité** : Thierry Giroux, directeur adjoint

**Membres du public :**

**1. Mot de bienvenue**

Marilaine Bolduc-Jacob souhaite la bienvenue à tous.

**2. Ouverture de la réunion et vérification du quorum**

La rencontre est ouverte à 18h33 et le quorum est respecté.

**3. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Hortense Chopart. Elle est appuyée par Jacinthe Leblanc.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

**4. Consultation sur le PTRDI**

Pour donner suite à l'énoncé de préoccupation par le CÉ, la directrice, Mme Leduc, a communiqué avec l'organisation scolaire du CSSDM. Il a été suggéré de procéder à la consultation officielle concernant le PTRDI.

Mme Leduc présente le Plan triennal de répartition et de destination des immeubles (PTRDI), la cartographie de la zone Est et les statistiques 2023-2026 concernant notre école.

La consultation des membres comprend 8 questions et prend la forme d'un sondage Forms à compléter. Chaque énoncé fait l'objet d'une consultation sous la forme « en accord ou en désaccord » avant que l'énoncé soit indiqué dans le sondage.

Commentaires :

- Hasan Parvez Hang, représentant de la communauté, mentionne qu'il ne désire pas prendre position sur le sujet, considérant que le PITREM, organisme qu'il représente, travaille autant avec le Centre Tétraultville que l'école Louis-Riel. Il mentionne cependant que le PITREM est conscient de l'augmentation de clientèle dans les écoles secondaires.
- Les résultats d'une consultation du personnel enseignant pourra être ajoutée à la consultation du CÉ sous forme d'un document annexé.
- Une demande est déposée par un membre afin de connaître le détail des statuts d'admission de nos élèves.

Les résultats de la consultation sera déposé pour une adoption par le CÉ à la séance du 24 janvier 2023.

## 5. Consultation sur le PEVR

La direction explique que le CSSDM procède actuellement à une vaste consultation de tous les conseils d'établissement afin de recueillir leurs commentaires sur 5 questions portant sur le *Plan d'engagement vers la réussite 2023-2027 du CSSDM*.

Les 5 questions sont les suivantes :

- 1- Qu'est-ce qui caractérise / distingue notre centre des autres Centres de services scolaire (CSS)?
- 2- Quelles sont les forces et vulnérabilités de notre CSS?
- 3- Quelle serait votre contribution afin d'améliorer la réussite de nos élèves?
- 4- Quel est le contexte socioéconomique du territoire du CSSDM dans lequel nos élèves évoluent et qui peut avoir un impact sur la réussite des élèves : jeunes, adultes, francisation?
- 5- Autres commentaires ?



Chaque énoncé fait l'objet d'une consultation sous la forme « en accord ou en désaccord » avant que l'énoncé soit indiqué dans le sondage.

Pour la question 5, l'énoncé suivant est proposé :

« Vu l'étendue, la grandeur et la complexité du CSSDM, le déficit démocratique amené par le changement de gouvernance rend plus difficile la prestation de services adaptée aux besoins des élèves. »

Suite à quelques commentaires sur l'énoncé, le vote est demandé par la présidente.  
Qui souhaite voir cet énoncé inscrit en réponse à la question 5?

4 pour  
3 contre  
4 abstentions

L'énoncé sera donc inscrit en réponse à la question 5.

En guise de conclusion pour cette consultation, la présidente informe les membres que les réponses aux questions 1-2-4-5 seront adoptées à la séance du conseil du 24 janvier 2023. Pour ce qui est de la question 3, une nouvelle période de consultation afin de répondre à ladite question sera prévue à la rencontre du 24 janvier.

## **6. Levée de la séance**

À 20h28

Proposée par Marilaine Bolduc-Jacob

Appuyée par Hortense Chopart

Thierry Giroux, secrétaire

---

Marilaine Bolduc-Jacob  
Présidente du CÉ

---

Nadine Leduc  
Directrice de l'école Louis-Riel